

Charte éditoriale du Portail Ressources RSE

Compte-tenu des objectifs et valeurs du site (Territoire, Collaboration, Transparence, Expertise, Responsabilité), les conditions de publication de contenus reposent sur les critères suivants, soumis à la sagacité du comité rédactionnel.

1- Territorialité

Etre situé sur le territoire Nantes Métropole (ou à proximité).

Par exemple :

- une bonne pratique ayant (eu) lieu dans la métropole
- une initiative accessible aux entreprises de la métropole

2- RSE et thématique RSE

Concerner la RSE ou une thématique particulière de la RSE.

3- Contenus possibles

- Initiatives & outils, supports utiles aux démarches RSE, proposant un cadre à l'action individuelle ou collective des entreprises : premiers pas, diagnostic, formation, accompagnement des progrès, valorisation de l'action, financement ;
- Evènements à venir ;
- Bonnes pratiques d'entreprise ;
- Guides méthodologiques ;
- Acteurs : ressources de la RSE sur le territoire, entreprises ayant engagé une démarche RSE et proposant des bonnes pratiques dans le site, à l'exclusion des consultants et bureaux d'études.

4- Bonnes pratiques RSE ou pratiques inspirantes

En particulier, pour inspirer l'action, une bonne pratique d'entreprise doit :

- Etre Reproductible (une autre entreprise, éventuellement d'un autre secteur d'activité, peut également la mettre en œuvre) ;
- Constituer une pratique volontaire, au-delà des obligations législatives ;
- Contribuer à la performance globale de l'entreprise ;
- Contribuer à un enjeu de Développement Durable sans en dégrader manifestement un autre ;
- Correspondre à une action pérenne, et non ponctuelle ;
- Etre documentée : expliciter les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus (économiques ou immatériels) ou attendus (étapes, indicateurs de suivi).

5- Esprit : la preuve par l'action

Les contenus proposés doivent être avérés dans un esprit de transparence et de partage. En cohérence avec les valeurs de la RSE, les contenus du site sont ouverts aux commentaires des parties prenantes. Le comité rédactionnel se réserve le droit de retirer (provisoirement ou définitivement) un contenu controversé pour vérifications.

Les contenus doivent respecter le ton pragmatique du site « la preuve par l'action », à l'exclusion de toute promotion commerciale, ou propagande politique.